

Il est convenu,—Que le projet de rapport sur les CFC soit adopté et constitue le troisième rapport du Comité sous réserve de l'approbation finale du Comité lors de sa réunion du jeudi 31 mai, à 9 h, chaque parti devant alors être représenté.

Il est convenu,—Que le rapport figure en annexe aux *Procès-verbaux et témoignages* d'aujourd'hui.

Il est convenu,—Que le président présente le rapport à la Chambre.

Il est convenu,—Qu'en application de l'article 109, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale.

A 18 h, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE JEUDI 7 JUIN 1990

(81)

Le Comité permanent de l'environnement se réunit aujourd'hui à huis clos à 10 h 48 dans la pièce 371 de l'édifice de l'Ouest sous la présidence de David MacDonald (*président*).

Membres du Comité présents : Bud Bird, Charles Caccia, Marlene Catterall, Terry Clifford, Rex Crawford, Stan Darling, Lynn Hunter, David MacDonald et Brian O'Kurley.

Autres députés présents : Geoff Wilson remplace Robert Wenman et Charles DeBlois remplace Louis Plamondon.

Aussi présents : *De la Bibliothèque du Parlement* : Robert Milko, attaché de recherche.
Du Centre parlementaire pour les affaires étrangères et le commerce extérieur : Dean Clay, attaché de recherche.

Le Comité discute du rapport sur les CFC.

Après discussion, il est convenu,—Que le vote par appel nominal tenu durant la séance à huis clos du 29 mai après-midi soit imprimé dans le procès-verbal comme suit:

«Jim Fulton propose,—Que les recommandations n^{os} 17 et 18 fassent partie du rapport.